

Vie étudiante - Diffusion des cultures du monde - Attribution d'une subvention à l'Association CHUM et SUM

M. l'Adjoint MAIRE, Rapporteur : Eun Ok CHOI, danseuse et chorégraphe coréenne, étudiante à Besançon, a participé aux Rencontres Jeune Création 2003 avec un spectacle intitulé «La Foire aux identités».

Afin de convaincre les professionnels et institutions du spectacle vivant de l'intérêt de soutenir son prochain spectacle pour sa diffusion dans le circuit professionnel, Eun Ok CHOI donnera une seconde représentation de «La Foire aux identités» le 9 mars 2004. L'Association CHUM et SUM qui a été créée pour mieux structurer ses activités artistiques, sollicite une subvention pour la réalisation de cette seconde représentation.

La 5ème Commission Municipale (Culture, Enseignement Supérieur, Recherche, Coopération décentralisée) réunie le 21 janvier 2004, a émis un avis favorable à l'unanimité, pour l'attribution d'une subvention de 800 e à cette association.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur cette proposition.

En cas d'accord, la dépense sera imputée sur les crédits inscrits au BP 2004 au chapitre 65.23.6574.00400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 23 février 2004.